



Paris, le mercredi 8 mars 2023

## **Lettre ouverte à Madame Anne HIDALGO**

**Maire de Paris  
Hôtel de Ville  
75004 PARIS**

Madame la Maire de Paris,

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nos organisations syndicales (SUPAP-FSU/UCP/FO/CFTC) vous interpellent sur la politique de la Ville de Paris en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Nous vous interpellons dans un contexte de mobilisation historique pour la défense d'un système de retraite plus juste. Comme vous le savez, si ce projet de loi passait, ce serait encore plus dur pour les retraites des femmes.

Vous avez exprimé par des banderoles sur le fronton des mairies votre solidarité avec le mouvement social en cours, ce dont nous nous réjouissons. Cela nous semble constituer un point d'appui pour vous demander d'aller plus loin dans l'amélioration de la carrière des agentes de la Ville de Paris.

En effet, en plus de faire retirer ce projet de loi et de faire évoluer la législation nationale sur les retraites, il nous paraît nécessaire d'avancer aussi au niveau de la Ville en prenant des mesures d'urgence visant à améliorer les carrières et les conditions de travail des agentes. De telles mesures auraient des répercussions concrètes et favorables sur leurs conditions de retraite et le montant de leurs pensions.

Vous le savez, les inégalités salariales, de primes et de précarité de statut persistent à la Ville. Il est urgent de les résorber sans attendre la fin du plan pour l'égalité. Il faut aller plus loin et plus vite.

La Ville de Paris pourrait ainsi mieux reconnaître les pénibilités des métiers à prédominance féminine. Dans les crèches, les écoles, le secteur du nettoyage, les bibliothèques, le secteur médico-social, les 3975... les professionnelles sont exposées à des risques pour leur santé tels que le bruit, le port de charge, les gestes répétitifs entraînant des TMS (troubles musculo squelettiques...), la charge mentale, la charge émotionnelle (relations avec les familles, situations d'accueil physique et téléphonique stressantes) avec son lot de risques psycho organisationnels... Autant de problématiques de santé qui sont sous-évaluées, sans parler de l'absence de reconnaissance en maladie professionnelle des pathologies engendrées.

Actuellement par exemple les UGD n'en peuvent plus avec des situations très graves comme des tentatives de suicides de femmes UGD dans deux directions. À quand une réponse à leur demande légitime d'effectifs, de primes, de reconnaissance professionnelle ?

De la même manière l'intersyndicale se mobilise pour soutenir les personnels des crèches qui sont aussi à bout comme en témoigne une tentative de suicide dans un des établissements de la petite enfance.

Augmenter les salaires, mettre fin aux inégalités de traitement, reconnaître les pénibilités des métiers à prédominance féminine et réaliser de véritables plans de prévention : voilà des leviers concrets, Madame la Maire, pour réduire les risques pour les agentes de se retrouver à l'âge de la retraite avec des pensions de misère et des corps abimés et malades. Et ce, pour autant qu'elles y parviennent à cette retraite !

**C'est pourquoi, au-delà du plan pour l'égalité que vous menez déjà, nous demandons l'ouverture de négociations sur :**

1. Un véritable budget consacré à la résorption des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes ;
2. Le remplacement automatique des congés maternités et l'amélioration des conditions de travail des femmes enceintes, ;
3. La création d'une autorisation spéciale d'absence pour trois jours de congés menstruels ;
4. Le rétablissement de la journée dite des « mères » en une journée des parent.es ;
5. La reconnaissance et la prévention d'une pénibilité travail à prédominance féminine dans le cadre d'un plan de prévention prenant en compte les spécificités liées à la santé des femmes, quelle que soit leur profession ;
6. Un plan plus ambitieux de prévention des violences sexistes et sexuelles.

En cette journée symbolique et internationale des droits des femmes, l'intersyndicale vous demande d'amplifier l'action que vous avez entreprise en faveur de l'égalité Femmes/Hommes à la Ville de Paris.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire de Paris, l'assurance de notre parfaite considération.

Nicolas LÉGER, Hayate SAHRAOUI  
Co-Secrétaires Généraux SUPAP-FSU  
6 rue Pierre Ginier  
75018 – Paris  
Mail : [syndicat-supap-fsu@paris.fr](mailto:syndicat-supap-fsu@paris.fr)  
Tel : 01 44 70 12 80

Yves Borst  
Président de l'UCP  
2 square Lesage  
75012 – Paris  
Mail : [syndicat-ucp-1@paris.fr](mailto:syndicat-ucp-1@paris.fr)  
Tel : 01 43 47 80 72

Patrick AUFFRET  
Secrétaire Général FO Paris  
2 Square Lesage  
75012 – Paris  
Mail : [syndicat-fo@paris.fr](mailto:syndicat-fo@paris.fr)  
Tel : 01 43 47 84 54

Hervé TEMPIER  
Secrétaire Général Adjoint CFTC Paris  
2, square Lesage  
75012 – Paris  
Mail : [syndicat-cftc-secretaire-general@paris.fr](mailto:syndicat-cftc-secretaire-general@paris.fr)  
Tél : 01 43 47 82 50

Copie :

Madame Marie Villette, Secrétaire générale de la Ville de Paris  
Madame Hélène Bidard, Adjointe à la Maire chargée de l'égalité Femme/Homme  
Madame Frédérique Lancestremere, Directrice des Ressources Humaines de la Ville de Paris